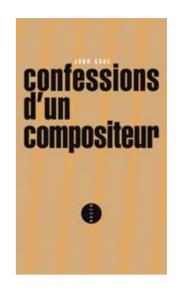
ACTUALITÉ • LIVRES / CD/DVE

JOHN CAGE MET LE SON

Devenir pasteur ou écrivain? Face à son destin, John Cage (1912-1992) effectue un pèlerinage en France, pays qu'il juge tout entier conquis par l'architecture gothique. Dépité, il s'en retourne poursuivre son apprentissage en Californie... en proie à une Grande Dépression. Ces propos, tenus par le « maître du hasard » lors d'une conférence à New York en 1948, sont livrés dans *Confessions d'un compositeur*. John Cage y évoque Luigi Russolo et les futuristes italiens, le chorégraphe Merce Cunningham, mais surtout les portes qui s'obstinent à rester fermées en raison de son aversion pour l'harmonie, « une astuce pour toucher un public plus large et augmenter les recettes de la billetterie ». En moins de 50 pages, ponctuées d'anecdotes bien rythmées, l'un des compositeurs les plus stimulants du XX° siècle révèle ses influences, ses préoccupations, ses ambitions. Les indispensables confidences de celui qui enferma le silence dans une partition pour pianiste.

Confessions d'un compositeur, de John Cage, éd. Allia (bilingue), 96 p., 6,20 €





PLEINS ET DÉLIÉS

Quel est le point commun entre le Codex Leicester de Léonard de Vinci (des milliers de pages rédigées entre 1506 et 1510 par le génie italien), le carnet intime des Chagall (qui marie les dessins de l'artiste aux poèmes en yiddish de sa femme) ou le premier Manifeste du surréalisme d'André Breton? Ce sont 3 des 100 manuscrits qui ont atteint aux enchères les records établis par les tableaux des plus grands maîtres. Ce livre, qui recense ces trésors du patrimoine, vient rappeler qu'à l'heure des courriels et des textos, les lettres constituent un témoignage unique et précieux. Qu'il s'agisse du tapuscrit de Jack Kerouac (Sur la route), d'une lettre de Vincent Van Gogh à un jeune peintre néerlandais ou du contrat de création d'Apple signé par Steve Jobs, chaque document, richement illustré, fait l'objet d'une présentation historique. Un ouvrage inestimable.

FAUX ET USAGE DE FAUX

8,3 millions d'euros, c'est le bénéfice estimé du trafic organisé par Wolfgang Beltracchi et ses trois complices. Pendant trente ans et jusqu'en 2010, année où l'affaire éclata, ce flamboyant quatuor écoula des dizaines de faux (Léger, Braque, Ernst...) authentifiés par des experts – tel Werner Spies, ancien directeur du Mnam de Paris – et vendus par les maisons de vente les plus prestigieuses. Accusé d'escroquerie en bande organisée, Wolfgang Beltracchi est condamné, à l'issue d'un procès bâclé, à six ans de prison. Pourquoi une telle clémence? Pour masquer l'opacité des transactions du marché de l'art, répondent deux journalistes allemands après avoir scrupuleusement enquêté. Vénalité des spécialistes, blanchiment d'argent, paradis fiscaux: le tandem décrypte les dessous du scandale, et conclut que de nombreuses contrefaçons du gang Beltracchi circulent encore. À suivre...

L'affaire Beltracchi, de Stefan Koldehoff et Tobias Timm, éd. Jacqueline Chambon, 240 p., 23 €

